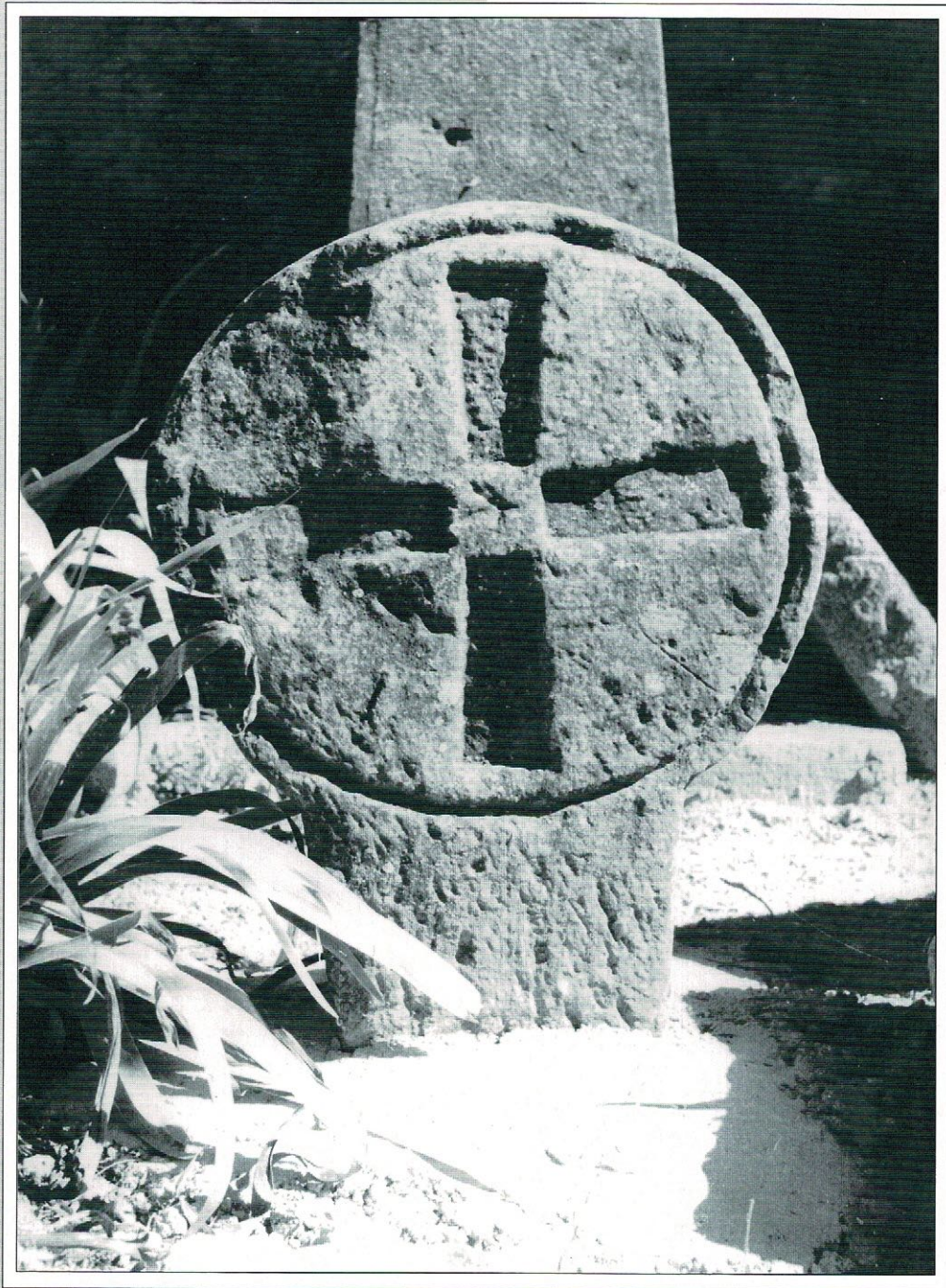


PEXIORA



Bulletin Municipal N°7 - 1995

Le mot de Madame le Maire

Chers concitoyens, chers amis,

C'est la première fois que par le biais de ce canal de communication si familier je m'adresse, en tant que maire, à toutes les familles de la commune. Cette occasion qui coïncide avec le début de notre mandat électoral - puisque les actions menées jusqu'au début de l'année 1996 ont été engagées par le précédent conseil municipal - et la période des vœux me procure un plaisir intense.

Ce concours de circonstances est donc propice au partage d'espoirs.

Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour ceux qui ont été des nôtres, lors du mandat précédent, et qui, pour des raisons diverses, ont préféré prendre du recul. Je me fais le porte-parole de la commune pour exprimer sa gratitude pour leur compétence et leur dévouement.

Que vous souhaiter aujourd'hui ? La postérité et la santé pour vous tous, Pexioranais et Pexioranaises, ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers.

Mais aussi, vœux de paix : paix entre nous, paix autour de nous, paix dans notre pays et paix dans le monde.

Enfin, vœux de réussite pour vous tous et pour notre commune.

Traditionnellement, le début de l'année est favorable aux projets, à la réflexion sur l'avenir, à la programmation d'opérations nouvelles. L'année qui commence verra la mise en place de nouvelles actions, de nouvelles initiatives, de nouveaux chantiers dans notre commune. Bien sûr, nous ne pourrons pas tout faire, notre principal objectif étant de maîtriser la pression fiscale. Je tiens à vous assurer que mes collègues et moi-même ferons de notre mieux pour mener à bien la tâche que vous nous avez confiée.

Vous me permettrez de m'adresser tout particulièrement à notre personnel communal. Je considère qu'ils ont toutes et tous accompli leurs missions avec compétence et motivation. Je les félicite, je les remercie et les invite à poursuivre dans cette voie.

Ma gratitude s'exprime envers les enseignants : face à leur noble et lourde tâche, je leur souhaite réussite et joie dans leur mission.

Je désire m'adresser aux Présidents des Associations de notre cité. Pour la plupart, vous menez de front votre activité professionnelle en même temps que vous présidez une Association. Je sais ce que représentent ce type d'investissement et les sacrifices qu'il implique. Vous tous et tous ceux qui vous aident dans l'animation de notre cité, je vous remercie de votre dévouement.

J'exprime ma gratitude à mes collègues du Conseil Municipal pour le rôle actif et important qu'ils jouent au sein de l'assemblée communale et tous les bénévoles qui nous apportent leur concours.

Avant de terminer, vous me permettrez d'avoir une pensée émue pour notre amie Corinne qui nous a quittés voici trois mois et qui a laissé au sein de cette maison un grand vide.

**BONNE ANNEE à vous tous !
BONNE ANNEE à notre commune !**



MAIRE : Madame Danièle RIVALS
1^{er} Adjoint : Monsieur Serge VERDIER
2^{ème} Adjoint : Monsieur Marc CAUHOPE
3^{ème} Adjoint : Monsieur Raymond CAZENAVE

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des Finances : CAUHOPE Marc, CAZENAVE Raymond, IZARD Joseph, ROBIN Jean, GAY Christian, FARRE Aline.

Commission Travaux, Voirie, Urbanisme : GAY Christian, VERDIER Serge, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, GUIRAUD André, ROBIN Jean, SERRES Olivier.

Commission Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative : SERRES Olivier, CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, FARRE Aline, IZARD Joseph.

Commission Communication, Bulletin Municipal, Education : PELLETIER Alain, VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, FARRE Aline, CAUHOPE Marc.

Commission Œuvres sociales, Aides sociales : CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, MESTRE Anne-Marie, GUIRAUD André, FARRE Aline.

Commission du Personnel : VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, ROBIN Jean, IZARD Joseph, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, SERRES Olivier.



SOMMAIRE

Les Finances communales	1
Association Foncière de Remembrement	2
Travaux	3
Les anciens combattants dans la pure tradition	4
Les parents d'élèves	4
Avec les activités para-scolaires	4
Avec Mme Pages et le corps enseignant	5
Ce sont les perdreaux qui ont fait le printemps des chasseurs	5
Les sunlights du Comité des Fêtes	6
Foot : une-deux entre MM. Andrieu et Panon	6
L'Union bouliste : ça roule	7
La M.J.C. a perdu le "C" sans perdre la culture	7
Un peu d'histoire locale	8 et 9
Brèves	10
Que savoir ?	11
Pour vous servir	12

PEXIORA

LES FINANCES COMMUNALES

• LE BUDGET

L'année 1995 est marquée par la réalisation d'équipements importants concernant les bâtiments scolaires. Plus d'un million de francs ont été investis dans cette opération vitale pour notre commune. Le financement des travaux aidé par l'état à 30%, repose donc pour 70 % sur nos finances en partie par autofinancement sur les fonds propres et un emprunt de 300 000 francs sur 15 ans à 8,75 %. Le niveau d'endettement de la commune après six ans sans emprunt se situe à 4 350 F par habitant et le bon niveau des fonds propres aura permis de passer en douceur cette opération un peu imprévue.

En 1996, le budget devra prendre en compte des travaux importants avec les mises aux normes obligatoires, la réfection des réseaux à l'entrée Est et les interventions devenues nécessaires ou indispensables sur la voirie, les bâtiments ou le réseau électrique.

Mais surtout, 1996 verra se mettre en place **la comptabilité M49** qui représente en soi une petite révolution. Plus simplement, la directive M49 prise en 1991 par les pouvoirs publics prévoit que les dépenses et les recettes liées à l'achat et à la distribution d'eau potable, à la collecte et au traitement des eaux usées devront faire l'objet d'une comptabilité séparée de celle de la commune. Cette directive prévoit aussi que ces budgets des services d'eau et d'assainissement devront prendre en charge l'amortissement des installations et s'équilibrer uniquement par leurs ressources propres.

Le principe fort, retenu dans ces textes, est de **faire payer non pas au contribuable mais à l'utilisateur** le juste prix du service. Le mode de financement prévu par les textes est de recourir à une surtaxe sur les volumes consommés qui sera additionnée au prix de l'eau et facturée par la société fermière SADE.

Les factures augmenteront donc cette année de façon importante pour l'assainissement et plus faiblement pour l'eau, compte tenu de l'amortissement des différentes installations. Il faut savoir aussi que les surtaxes pourront varier d'une année sur l'autre suivant les travaux réalisés. Bien sûr les charges qui ne pèseront plus sur le budget communal représentent une baisse potentielle de la fiscalité locale.

• ORDURES MENAGERES

Le conseil municipal a décidé (séance du 14/09/95) que la taxe due au SICTOM pour l'enlèvement des ordures ménagères (316F/habitant) ne serait inscrite que pour 50 % au budget de la commune et que **l'autre moitié serait facturée directement aux habitants sous forme de redevance.**

Le volume des déchets devient aujourd'hui difficile et coûteux à gérer pour notre société ; il est donc apparu nécessaire au conseil municipal de sensibiliser les usagers au coût réel de ce service. La décision prise à l'unanimité de facturer cette redevance par habitant avec plafonnement à 4 personnes par foyer et possibilité d'exonération des plus démunis par la commission d'aide sociale permettra de sensibiliser chacun, tout en affirmant notre nécessaire solidarité collective.

Justice, service et solidarité seront au cœur du débat pour bâtir le budget 1996 avec le souci toujours renouvelé de réaliser pour PEXIORA ce que chacun souhaite tout en maîtrisant la pression fiscale.

PEXIORA

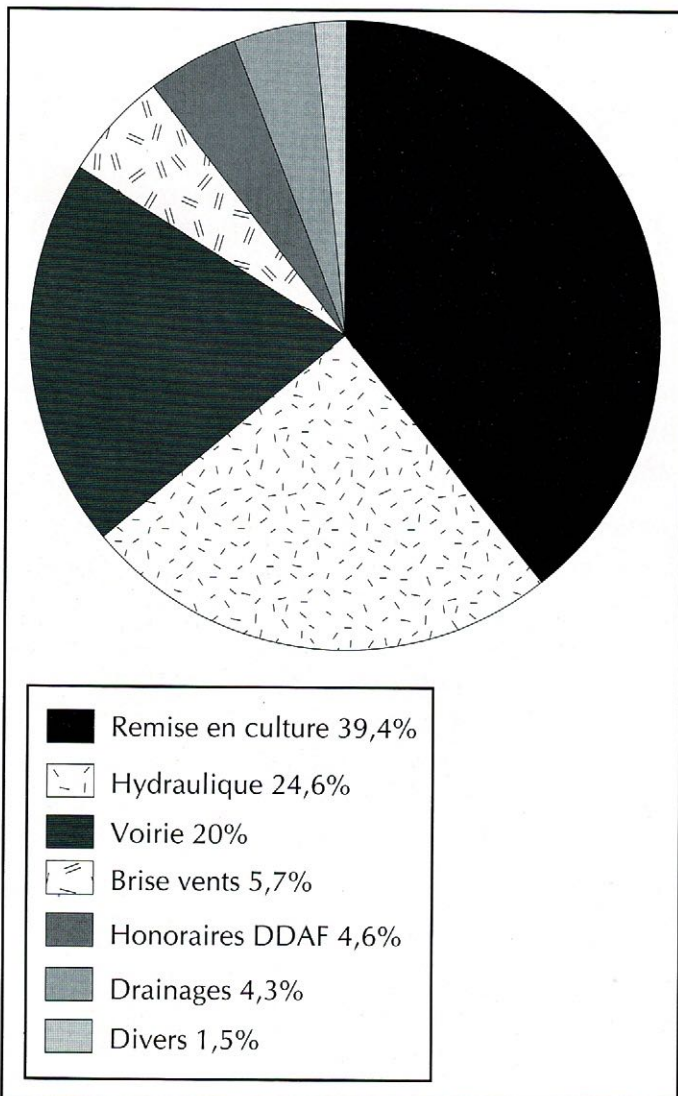
ASSOCIATION FONCIERE

DE REMEMBREMENT

L'association Foncière de Remembrement est une structure créée par le Préfet lors du remembrement et regroupe de fait l'ensemble des propriétaires fonciers concernés de la commune. Il y a à Pexiora, dans le périmètre du dernier remembrement, plus de 120 propriétaires différents.

L'arrêté pris par le Préfet a nommé les membres du bureau qui sont chargés de gérer cette association ; sous la présidence de Marc Cauhopé, siègent donc Mlle Sabatié et MM. Cahuzac, Colombiès, Doumenc, Gante, Iazard, Jean, Lequellec, Sabathe, Sans, Serres, Subreville et Valette.

• QUELQUES CHIFFRES



Les travaux réalisés entre la voie ferrée et le canal du Midi s'élèvent à 2 Millions de francs. Le graphique présenté ci-dessus montre la répartition des dépenses par grands chapitres. La part consacrée à l'hydraulique et à la voirie représente plus que les travaux de remise en culture ; c'est dire l'importance accordée à l'évacuation des eaux (en coordination avec les

services de la D.D.E.) et aux chemins d'accès (élargissements, contournement du village).

L'ensemble de ces travaux n'a pu être réalisé qu'avec le concours financier important de l'Etat et du Département, le solde étant pris en charge annuellement par les propriétaires fonciers.

On peut dire aujourd'hui que le remembrement de Pexiora a été exemplaire dans la concertation et la participation de chacun à ce grand projet puisque un seul litige a dû être réglé ailleurs qu'à l'échelon local, preuve qu'avec bonne volonté et respect des autres on peut résoudre des problèmes... aigus.

• MODELER LE PAYSAGE

Cette opération marque le paysage rural par les agrandissements des parcelles, les redressements de limites, la création de fossés importants, et cette empreinte restera.

Et les arbres dans tout ça ? Ceux qui en principe font le plus jaser sont ceux qui ont été arrachés, sauf à Pexiora où on parlera sans doute plus longtemps de ceux que l'on a plantés : 12 000 arbres au total.

Ils forment ainsi plus de 10 km de haies brise-vent ou paysagères qui feront plus que s'intégrer dans le paysage, ils le modèleront.

Ce pari est un peu fou, bien sûr, mais à ce jour la première phase de reprise et d'implantation s'est plutôt bien passée. Le travail soigneux et opiniâtre de M. Panont Odon tout au long de l'année pour desherber, traiter, tailler et replanter est la meilleure garantie de réussite pour cette entreprise très écologique.

Néanmoins, pour que cette réalisation soit un succès et pour pouvoir en profiter plus tard, prenons soin chaque jour de ces jeunes arbres encore fragiles (attention au feu et aux desherbants...), nous en serons un jour remerciés.

PEXIORA

TRAVAUX

L'école : un souci constant

Chaque année une partie du budget est consacrée à l'environnement de nos petits écoliers et de leurs maîtresses car s'il est agréable d'apprendre dans de bonnes conditions, il ne l'est pas moins d'enseigner. Nous pensons avec objectivité que nombreux souhaiteraient de telles conditions. Pour ceux qui en douteraient encore, rappelons l'effort financier qui a été consenti :

- La création de la 4^{ème} classe et l'agrandissement de la cantine dont le montant général s'élève à **1 117 513 F (plus de CENT DIX MILLIONS DE CENTIMES)** (comprenant, en plus de l'œuvre, les mobiliers école et cantine) ;



En outre,

- l'installation électrique a été modifiée pour répondre aux normes de sécurité **77 609 F**

- les salles du premier étage ont subi des travaux de réfection : salle télévision, bureau pour l'éducateur, création d'un pôle cuisine avec matériel...

- le hall a été restauré de toute la hauteur de l'escalier et repeint **20 000 F**

- des jeux ont été installés dans la cour ainsi que dans l'aire extérieure à la cour..... **33 890 F**



- deux ordinateurs ont enrichi le patrimoine informatique **5 890 F**

- avec le concours du Conseil Général, la bibliothèque a été aménagée ;

- des rideaux ont été posés aux écoles **17 956 F**

- le jardin a été agrémenté, entre autres, de plantes et de jardinières **3 443 F**

- enfin à la cantine, table, plonge en alu, etc. répondent à présent aux normes **15 569 F**

Un meilleur environnement

Le virage de la rue Trivalle a été modifié **28 404 F**

Travaux de voirie, placettes, parking de l'église et ancien étendoir **71 244 F**

Confection de plates-formes pour les poubelles et crochets. Achat de containers supplémentaires **10 606 F**

Eclairage public à Christol **7 815 F**

Adduction d'eau potable au Moulin Bas **61 584 F**

Pour les enfants, installation de jeux, lotissement Porte d'Autan **30 094 F**



Achat

L'ancien camion ayant fait valoir ses droits à la retraite après de nombreux services, la nécessité nous a conduits à le remplacer.

Même s'il n'est pas tout neuf, il présente un bel aspect et surtout, d'après notre "agent recruteur", il possède des qualités indéniables **89 244 F**

Divers

La pelouse du stade est désormais arrosée avec l'eau du Bas-Rhône.

On a donc opéré un branchement avec le système d'irrigation déjà mis en place **10 250 F**

Le foyer a été doté d'un équipement **3 400 F**

Les fenêtres et les volets du presbytère ont été restaurés ; des vitraux réparés **3 744 F**

PEXIORA

ASSOCIATIONS

Les anciens combattants dans la pure tradition

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations qui manifestent par leur présence, tant lors de



la cérémonie religieuse qu'au monument aux morts, le souhait que les sacrifices de nos aînés ne sombrent pas dans l'oubli. Ainsi, les enfants des écoles, toujours aussi nombreux, accompagnés de leurs enseignantes, ont montré, en déposant leurs bouquets, la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait le don de leur vie pour la France.

La commémoration du 8 mai a été marquée par la remise de la croix de combattant de la guerre 39-45 à notre ami Victor Dutrech, bien connu des Pexioranais, ainsi que celle de la guerre d'Algérie à notre ancien maire et ami, Jean Bourrel.

Après la cérémonie, l'amicale des Anciens Combattants a organisé un banquet dans la salle des fêtes où toute la population et les amis étaient conviés.

Le 11 novembre, comme pour le 8 mai, une haie d'honneur constituée de légionnaires a rehaussé la cérémonie au monument aux morts, cérémonie qui fut suivie, elle aussi, par le traditionnel banquet qui attira de très nombreux convives et auquel le trésorier, Jean Dagonneau, apporta une aide efficace.

Les parents d'élèves

Pour les parents d'élèves, l'année scolaire 1995 a été signe de changements. En effet, après la réussite des activités des années précédentes, une officialisation de notre action sous forme d'association (loi 1901) s'imposait. Ce fut réalisé au cours du mois de mai 1995 par une parution au Journal Officiel. Le bureau constitué par les parents élus a été constitué de la façon suivante :

Président d'honneur : Jean BOURREL, Maire

Présidente active : G. CAUHOPE

Secrétaire : A. IZARD

Trésorière : M. PAGNACO.

Le bureau est complété par Mmes BIZE, BRIANE, CLAUZEL, JEAN et FRAISSE.

Un appel aux bonnes volontés, aux personnes qui désirent devenir membres et travailler avec nous pour favoriser ainsi la vie de nos écoliers est toujours d'actualité.

Deux déléguées supplémentaires ont été élues, Mmes IZARD et FRAISSE, du fait de la création de la quatrième classe.

Thé dansant et loto ont connu un succès croissant et encourageant grâce à la participation importante des Pexioranais et de nombreuses personnes venues de l'ex-

térieur. Les mamans pâtissières ont été efficaces. Encore merci à toutes.

Les bénéficiaires de ces activités seront, comme chaque année, affectés à l'école en concertation avec les maîtresses et suivant leurs besoins.

Notre participation aux ateliers para-scolaires se poursuit. Ainsi MM. IZARD et ABAT animent l'équipe micro-informatique, Mmes CAUHOPE, CLAUZEL et BRIANE l'atelier bibliothèque-peinture sur soie et Mme FRAISSE complète l'équipe de pâte à sel. Toutes ces activités s'ajoutent à celles qui se déroulent sous l'autorité des maîtresses.

Toujours à votre écoute, les délégués de parents d'élèves et leur association veulent renforcer les liens entre Enseignants-Municipalité-Familles pexioranaises au sein d'une école toujours plus dynamique.

Avec les activités para-scolaires

L'association des Activités para-scolaires qui se limite humblement à la cantine a pris son rythme de croisière. La barque, après avoir essuyé l'agitation d'une mer des plus houleuses et affronté l'hostilité des vents contraires, trace ses sillons dans une mer d'huile. Le moteur bien alimenté par la municipalité (50 000 F) est entretenu, vérifié par Raymond CAZENAVE. Les mousses -Monique OURGAUD et Marie PAGNACO- sont dans leur élément. Le capitaine s'en félicite. Il remercie tous ses membres d'équipage et tous ceux qui, de la rive, prennent part à cette aventure. Adieu les S.O.S. ! Adieu les fusées de détresse ! A nous la haute mer !



PEXIORA

Avec Mme PAGES et le corps enseignant

L'année 1995 est à marquer d'une pierre blanche pour l'école de Pexiora. En effet, les effectifs étant en constante augmentation depuis plusieurs années, notre école s'est vue enfin octroyer une quatrième classe. Cela n'a été possible que grâce aux efforts conjugués des enseignantes et de la municipalité.

Cette dernière a accepté la lourde charge financière que représente la construction des locaux pour la nouvelle classe avec les investissements supplémentaires qui en découlent : agrandissement de la cantine (car une augmentation des élèves entraîne, a posteriori une augmentation de la fréquentation à la cantine), équipement en mobilier et matériel de fonctionnement.

Les enseignantes ont accepté, quant à elles, le poids de classes surchargées : 26 élèves en primaire avec 2 ou 3 cours, 33 en maternelle. Il faut savoir que nous étions en droit de refuser des élèves pour avoir des classes plus faciles. Malgré la liste d'attente qui aurait été plus longue, l'administration ne prenant en compte que les élèves effectivement présents à l'école, la création de cette classe n'aurait pas été accordée (ce qui arrive à des écoles voisines qui ont pourtant le même effectif global que nous). Il en aurait été de même si nous n'avions pas disposé d'un local spécifique. Tous ces efforts ont donc été récompensés et cette quatrième classe a permis, dès la rentrée 95, de mieux répartir les 89 élèves de l'école pour obtenir des classes plus homogènes :



- 33 élèves en P.S., M.S., à la Maternelle, que j'ai retrouvée cette année avec d'autant plus de plaisir que cette classe a marqué une grande partie de ma carrière et en particulier mes débuts à Pexiora ;
- 17 élèves en G.S, C.P. avec Mme Batigne ;
- 23 en C.E.1, C.E.2 avec Mlle Mazurié ;
- 16 en C.M.1, C.M.2 avec Mme Courset ;

Mme Courset, notre nouvelle collègue, est actuellement en congé maternité et est remplacée par Mme Hilaire. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons une bonne adaptation à notre école et à notre village à Mme Courset et à Mme Hilaire.

Comme par le passé, les élèves bénéficient du soutien de membres du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) : psychologue et rééducateur se mettent à l'écoute des G.S., C.P., C.E.1.

Divers intervenants dispensent également leur enseignement :

- M. Combes, en éducation physique, aux trois classes primaires ;
- M. Dutrech en musique, aux C.E. et C.M.
- M. Smith en anglais, aux C.E.2 et C.M.

Nos trois classes primaires fréquentent la piscine de Castelnaudary, tous les lundis du premier semestre.

Par ailleurs les élèves profitent, tous les vendredis, des ateliers du C.A.T.E (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) : cuisine, informatique, jeux de société, pâte à sel, maisons miniatures, bibliothèque, peinture sur soie, orientation.

Avant de terminer, je remercie la municipalité qui prend en charge le transport lors de déplacements et les rémunérations des intervenants, le personnel communal qui œuvre avec sérieux et compétence au sein de l'école pour l'aide aux tâches matérielles ou l'entretien des locaux et les parents qui s'investissent sans compter dans la bonne marche de l'école (animation bénévole des ateliers, encadrement lors des sorties, etc). Merci à tous et que notre école continue à prospérer pour le plus grand bien de nos enfants et de notre village.

Ce sont les perdreaux qui ont fait le printemps des chasseurs

L'année 1995 vient de se terminer : elle n'aura pas été des plus mauvaises. On note la prise de quelques lapins, vu que la myxomatose est en légère diminution. Par ailleurs, à la suite des lâchers qui ont été effectués, le lièvre s'est bien repeuplé : de jeunes levreaux ont été aperçus ! C'est rassurant de constater qu'il en reste encore pour l'année prochaine ; nous ne pouvons donc que nous en féliciter. De plus il a été procédé à un lâcher de huit lièvres à divers endroits de la commune, comme les années précédentes.

Quant aux perdreaux, on a eu recours à un lâcher d'une cinquantaine provenant de Villefranche de Rouergue. Ils étaient magnifiques ! D'après les conseils du vendeur, 4 cages ont été confectionnées, placées dans le cadre même de leur nouveau territoire afin qu'ils s'acclimatent à leur nouvel environnement. Ainsi restèrent-ils 8 jours dans leur

habitation provisoire et, quotidiennement, on leur apporta nourriture et boisson. Ensuite, eut lieu le lâcher : deux perdreaux par jour et par cage. Ils se sont bien habitués et n'ont pas tardé à se mêler aux compagnies sauvages ; de ce fait, les chasseurs ont eu du mal à les approcher "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire" ! Une expérience à renouveler malgré le travail qu'elle implique.

Pour ce qui est des oiseaux migrateurs, très peu ont été recensés ; c'est pour cette raison qu'il faut faire un effort de repeuplement sur les lièvres et les perdreaux qui se défendent très bien sur notre territoire de chasse.

Le bureau tient à remercier et à féliciter M. René IZARD pour son aide dans la destruction des nuisibles qui sont un fléau pour le gibier de repeuplement, non habitué à de telles espèces. Il compte aussi sur la bonne volonté de tous et souhaite à ses sociétaires de faire de belles prises.

PEXIORA

Les sunlights du Comité des Fêtes

Pour la fête de la Saint-Blaise qui s'est déroulée sur trois jours, le vendredi, la disco "Delta Son" a remplacé au pied levé la disco "City Night", victime d'un accident de la route. L'initiative consistant à mettre en place une mounjetado fut un succès. Samedi, disco "Delta Son" anima la soirée où s'était donnée rendez-vous toute la jeunesse lauragaise. Dimanche après-midi, place au rétro avec la formation "Cabaret". La salle était trop petite pour accueillir les amateurs de "Bal à Papa".

Les membres du Comité tiennent à remercier toute la population pour l'excellent accueil qu'elle leur a réservé lors du tour de table.

Les grandes fêtes d'août se sont déroulées sur quatre jours. Le vendredi 25, la soirée paëlla connut un réel succès (130 convives). La partie musicale était assurée par Joël Lead. Samedi 26, la jeunesse a pu apprécier le groupe "Delta". Dimanche 27, le comité a voulu innover en engageant le Club Canin du Lauragais, suivi d'un concert des "Sans Soucis" à 17 heures. C'est l'orchestre Jacques Viecken qui prit le relais pour la partie dansante, matinée et soirée rétro. Lundi 28, à 17 heures, le traditionnel concours de radio-crochet "La Piste aux Espoirs" connut une non moins traditionnelle réussite. En soirée, le grand orchestre "Fred Koller" assura la partie musicale.

Le comité se réjouit de la grande participation des forains et du public venu très nombreux participer à ces festivités 1995.

Voici la composition du bureau qui présidera aux destinées du Comité des Fêtes pour 1995-96 :

- **Présidente d'honneur** : Danièle RIVALS

- **Président actif** : Jean ORMIERES

- **Vice-président** : Thierry VILLAIN

- **Secrétaire** : Véronique GUIRAUD

- **Secrétaire-adjointe** : Christine DELMAS

- **Trésorière** : Josette GARRIGUES

- **Trésorière-adjointe** : Violette BERET

- **Commissaire aux comptes** : Maurice SERRES

- **Membres** : Marielle GARRIGUES, Mohamed DANOUN, Stéphanie BRAULIO, Christine COURTIEL, Pierre GUIRAUD, Ghislaine VILLAIN, Olivier SERRES, Joseph IZARD, Pierre BOYER, Eric TEISSEIRE, Edouard COURTHIEU, Christian FARRE, Aline FARRE, Raymond CAZENAVE, Christophe CHATARD, Francis GAYRAL, Bernard BERET, Robert GARRIGUES, Jean JOULIA, Ginette ORMIERES, Jean-Marie LOPEZ, Jean-Luc GALGAN, Gilbert LAPALU.

Le foot : une-deux entre MM. ANDRIEU et PANONT

C'est au cours de l'assemblée générale du 19 mai 1995 que le bureau de l'A.S.P. a été constitué. Si nous n'avons pas constaté de profonds changements, s'il est bon tout de même de noter que Guy PANONT accède aux commandes du club, succédant ainsi à Robert ANDRIEU. Par ailleurs Jacques PEYRET, dit "Tonton", a décidé de prendre du recul. Quel dévouement ! Quel temps passé auprès de nos jeunes ! Nous estimons qu'il était normal d'adresser nos plus sincères remerciements de la part de toute cette jeunesse qu'il a aimée et formée à l'école du sport. Un exemple.

Le bureau a donc été composé de la façon suivante :

- **Président** : PANONT Guy

- **Vice-présidents** : LATCHE Muriel, LOPEZ Jean-Marie

- **Secrétaire** : ABAT Patrick

- **Secrétaire-adjointe** : GUEFFIER Sylvie

- **Trésorière** : ANDRIEU Sylvie

- **Trésorière-adjointe** : SUAREZ Laurence

- **Arbitre officiel** : LOPEZ Jean-Marie.

L'effectif pour la saison 1995-1996 a permis d'engager deux équipes seniors et une équipe cadets dans les championnats suivants :

EQUIPE I : en première division de district, elle est dirigée par LATCHE Olivier et ANDRIEU Robert ; après 9 matches, elle est classée troisième.

EQUIPE II : en troisième division de district, elle est placée, quant à elle, sous la houlette de DELBOURG Thierry et de BARTHE Bernard ; actuellement, elle occupe la troisième place après 9 matches.



CADETS : ils évoluent dans les championnats de cadets à 7 ; c'est CARUANA Luc et BRIANE Jean-Marie qui assurent leur condition physique et leur technique ; l'équipe a fini honorablement à la première place.

Le Contrat Emploi Solidarité a été renouvelé cette année afin d'aider les responsables des équipes et les dirigeants dans l'organisation des manifestations telles que les lotos (4) et les thés dansants (3) dont un a déjà eu lieu.

*Les Présidents de toutes les Sociétés
adressent à leurs membres
ainsi qu'à toute la population
une BONNE ANNEE.*

PEXIORA

L'Union Bouliste : ça roule !

La composition du bureau qui dirigera le club pour la saison 1996 est la suivante :

- **Présidente d'honneur** : Madame Danièle RIVALS
- **Président actif** : Patrick ABAT
- **Vice-président** : Jean-Claude BENNE
- **Secrétaire** : Francis GAYRAL
- **Secrétaire-adjoint** : Patrick GALGAN
- **Trésorier adjoint** : Maurice AGUIRE
- **Membres** : tous les licenciés.

Pour la saison écoulée, le nombre des licenciés s'est élevé à 28.

Deux concours officiels ont été organisés, dotés de 1000 F de prix, en plus des participations : le 15 juillet avec 28

doublettes inscrites ; le 26 août avec 66 doublettes inscrites, nouveau record dans l'histoire de l'Union Bouliste pexioranaise.

Les concours hebdomadaires du vendredi, précédés d'une grillade, ont connu, quant à eux, une fréquentation moyenne de 20 doublettes.

Il est bon de souligner la participation-record au concours local du lundi de la fête où 56 doublettes étaient en compétition.

Un banquet offert aux licenciés du club a été organisé pour clôturer la saison.

Le bureau compte sur l'aide et la participation des Pexioranais et les en remercie par avance.

La M.J.C. a perdu le "C" sans perdre la culture

Comme chaque année, la M.J.C. qui est devenue en 1995 la M.J.P. (Maison des jeunes de Pexiora) a proposé à ses adhérents bon nombre d'activités ; il suffit d'en dresser l'inventaire pour s'en faire une juste idée :

5 février : sortie de l'Age d'or pour la représentation de l'opérette "La belle de Cadix".

Sortie à la neige à Camurac avec une vingtaine d'enfants.

19 mars : repas de l'Age d'or offert par les bénévoles de la M.J.P. : 110 personnes se sont retrouvées autour de la table de l'amitié. L'animation a été offerte par Jeannot Ormières. Après le repas, la chorale du club Jordana ainsi que son groupe folklorique sont venus distraire nos aînés. Tout le monde a beaucoup apprécié le récital.

23 avril : journée carnaval. A 15 heures, le cortège dont les pièces maîtresses furent la tour du château de Walt Disney, la citrouille de Cendrillon sans oublier les grosses têtes, était fin prêt pour sillonner notre charmante cité. Ensuite, nous avons pu assister, dans la salle des fêtes, à la revue de Joséphine Baker et à la fête des zoulous (les hommes méconnaissables étaient tous peints en noir). Merci à tous les hommes qui ont apporté leur concours et qui ont mené la danse. Vers 21 heures, le cassoulet fut apprécié par quelque 110 personnes, il fut suivi d'un bal masqué.

30 avril : Sortie de aînés pour assister à l'opérette "Gipsy"

1^{er} mai : voyage à Rosas, en Espagne, avec l'Age d'or.

22 juin : pour les aînés, voyage à Gruissan sous une chaleur très méditerranéenne.

1^{er} juillet : gala de danse. Un spectacle de qualité composé de deux parties. La première était présentée par les élèves de l'école de danse et la deuxième par les enfants de la M.J.P. dirigée par les bénévoles, Annie ABAT et Maryse PALACIOS. Les costumes furent réalisés par Madame BRIANE et Mme DELOUSTAL.

9 juillet : voyage pour récompenser tous nos petits danseurs. Tout d'abord pique-nique à Saint-Ferréol ; ensuite une excursion à Port-Lauragais. Les enfants étaient ravis car de nombreuses activités leur étaient proposées :

tir à la carabine, canoé-kayak et autres activités sur eau, escrime, skate board, etc.).

19 juillet : voyage à Lourdes pour les aînés.

17 décembre : goûter de Noël suivi d'un petit spectacle de danse "La Rose de Noël" animé par notre professeur de danse, Mme CHAMBERT. Le Père Noël n'oublia pas de récompenser nos petits écoliers.

Il est à préciser que pendant toute l'année scolaire de nombreuses activités sont à la disposition de tous les habitants de notre village.

En accord avec l'école, les ateliers du CATE (Contrat d'Aménagement du Temps et de l'Enfant) ou autres sont à la disposition des enfants (cuisine, jeux de société, pâte à sel, bibliothèque, informatique, petits débrouillards, etc.).

Le cours de danse du mercredi après-midi est dirigé par Mme CHAMBERT.

L'atelier du petit débrouillard est animé par notre C.E.S, Mlle Aline LAMARQUE, également le mercredi après-midi.

La gymnastique est placée sous la houlette bénévole de Mlle Valérie FRAISCINES, les lundis, mercredis et vendredis de 21 h à 22 h.



PEXIORA

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Avec Monsieur VERDIER, partons à la découverte...

DES STELES DISCOIDALES DE PEXIORA

Rassemblées dans un petit jardin fermé attenant à l'église, côté sud, j'en ai compté sept complètes, scellées dans le sol d'un massif autour d'une stèle pyramidale, en pierre, portant une belle croix avec girouette en fer forgé, croix qui aurait été originellement au sommet du clocher de l'église avant sa reconstruction : une cassée au niveau du collet et également scellée mais dans un coin de plate-bande, quatre de taille beaucoup plus modeste, en moins bon état, et trois autres très dégradées et incomplètes, toutes les sept posées à même le sol autour du même massif.

Origine de ces stèles

Après entretien avec des témoins oculaires et bien placés à la mairie à l'époque de leur découverte, leur origine est sûre.

En 1948, la municipalité décide la construction d'un château d'eau, sur le point le plus élevé de la commune, dans un ancien cimetière désaffecté, abandonné depuis 1878. Ce cimetière, au nord de l'église, porte aujourd'hui, en plus du château d'eau, quelques magnifiques cèdres du Liban. Lors des travaux de terrassement pour les fondations de ce réservoir, les ouvriers ont exhumé, parmi quantité d'ossements, ces stèles conservées aujourd'hui. Et comme le château d'eau n'occupe qu'une petite partie de ce vieux cimetière, il est sûr que, si tout l'emplacement était fouillé, nous verrions surgir toute une collection de stèles enfouies sous une importante couche de terre.

Destination et signification de ces stèles

Pour tous les chercheurs et archéologues, ce sont des stèles funéraires. Leur situation, presque toujours dans les cimetières, ne laisse aucun doute. Quelques unes auraient été trouvées ou se trouveraient encore en bordure de chemin, à un carrefour. Est-ce bien leur situation originelle ?

A Pexiora, siège depuis les années 1100-1101 d'une des premières Commanderies des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sur l'ancienne voie romaine, le cimetière Saint-Jean se trouvait exactement au sud de l'église actuelle, en partie dans le jardin actuel. Le

cimetière où ont été trouvées les stèles, dénommé "cimetière grand" dans les textes, a été ouvert dans les années 1348-1350, lors de la construction de l'importante église actuelle attenant à la Commanderie - à la place d'une modeste chapelle érigée en 1124 - et pendant la terrible Peste Noire, dénommée "Gran Mortalitat", dans les documents anciens.

Ces stèles étaient-elles auparavant dans l'ancien cimetière Saint-Jean ? Y a-t-il eu transfert de sépultures ? Ou sont-elles apparues avec les nouveaux "locataires de ce cimetière grand". Comme elles sont absolument anépigraphes -sans aucune indication pas plus de date que de nom- il est bien difficile de répondre à ces questions.

Sont-ce des "croix cathares" ?

Aujourd'hui nous trouvons du "cathare" dans beaucoup de domaines - châteaux, maisons, sentiers pour ne pas parler de l'agneau cathare. Cependant, dans le pays d'oc, les anciens ont toujours parlé de "croix cathares" et presque tout le monde aujourd'hui utilise cette expression. Dans l'importante bibliographie consacrée à ce sujet, toutes les réponses sont possibles.

A Pexiora, les cathares circulaient tranquillement à l'ombre de la Commanderie et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem n'ont jamais fourni la preuve de quelque animosité ou agressivité à leur rencontre. Les seigneurs de Laurac, de leur côté, les soutenaient sérieusement et comptaient parmi leurs familles de nombreux parfaits et parfaites, croyants et croyantes. Pour quelques auteurs, la croix grecque serait d'origine bogomile, manichéenne, donc cathare.

Le dernier cathare a été brûlé en 1321, à Villerouge-Terménès. Mais les cathares ne se montraient plus depuis déjà de nombreuses années. Donc à Pexiora, si les stèles étaient, à l'origine, à l'emplacement où elles ont été découvertes, c'est-à-dire dans le "cimetière grand", ouvert depuis la Peste Noire de 1348, elles ne devraient rien aux cathares.

Mais l'argument qui "frappe", il faut le chercher dans l'acharnement de l'Inquisition à faire disparaître tout ce qui a pu ou aurait pu avoir un quelconque rapport avec l'hérésie. Les stèles discoïdales sont des monuments d'art populaire à symbolique chrétienne, connus à travers de nombreux pays européens et débordant très largement le Moyen-Age (Stèle de Les Cassès datée 1666 - stèle de Ricaud faite en 1700). Il est vrai qu'elles se trouvent en grande quantité dans

PEXIORA

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Suite...



la région lauragaise qui fut aussi une des grandes zones d'implantation du catharisme occitan. Mais là s'arrête la coïncidence, le rapport de cause à effet. Le catharisme fut un christianisme refusant toute sacralisation du réel, toute symbolique, tout intérêt au corps physique, dépouille matérielle ne contenant plus rien de divin dès lors que l'âme l'avait quittée. Les Bons Hommes ne croyaient pas davantage à la résurrection future de la chair et au jugement dernier. D'où leur insouciance totale en matière d'inhumation. Ils enterraient leurs morts, croyants et bons chrétiens, n'importe où, dans le cimetière s'ils y étaient tolérés, sinon au fond du jardin, dans un champ quelconque, voire même les jetaient dans la rivière. Il aurait été inconcevable que le catharisme ait pu susciter ou avoir des monuments funéraires. Et quand bien même cela aurait été le cas, il aurait été plus inconcevable encore que l'Eglise triomphante des XIIème, XIIIème et XIVème siècles ait laissé en place la moindre trace du témoignage de l'hérésie. Avec un soin et un zèle inouïs, l'Inquisition fit déterrer les cadavres encore repérables de ceux qui étaient morts hérétiques pour les faire brûler ; elle fit incendier et raser, après les avoir frappées de malédiction, les maisons ayant abrité un culte

cathare ; elle fit disparaître tous les documents, et ils étaient rares à cause de l'insécurité, tous les écrits qui auraient pu rester en témoignage de cette déviation du christianisme qui s'exerçait de plus en plus dans la clandestinité. Le fait que ces stèles, quand elles ne sont pas postérieures au XIIIème siècle, soient tranquillement demeurées à leur place suffit à montrer sans équivoque que ces monuments étaient parfaitement dans la norme de l'orthodoxie triomphante. Et madame Anne Brenon, spécialiste reconnue du Catharisme, rajoute : "N'allons pas chercher à imaginer quelque conspiration du silence, quelque signification cachée, réponse des solidarités paysannes au zèle des Inquisiteurs. L'Inquisition se donna les moyens de sonder les reins et les cœurs, suscitant un tel climat de terreur et d'opprobre, par système de délation, sur plusieurs générations, que la plupart des secrets familiaux eux-mêmes se trouvèrent dévoilés. S'il y avait eu le moindre doute quant à l'orthodoxie des stèles lauragaises et de leur symbolique populaire, ces petits monuments ne seraient plus là pour nous voir nous interroger à leur sujet aujourd'hui... Stèles discoïdales et catharisme ne sont pour moi qu'une malencontreuse association".



PEXIORA

DEUX CONCITOYENS A L'HONNEUR

Cette année, deux de nos concitoyens ont été honorés puisqu'ils se sont vu décerner la médaille du travail. Il s'agit de M. BERET Bernard et de M. PANONT Guy. M. PANONT Guy est arrivé dans notre commune en 1965. Il est entré à la S.A. SPANGHERO le 1^{er} octobre 1974 où il a travaillé au service charcuterie de 74 à 78, puis au service de boucherie de 78 à 88. Il obtint ensuite une promotion puisqu'il fut nommé responsable de la boucherie avant de le devenir à la réception de 92 à nos jours. Il fut déjà gratifié de la médaille

du travail en 85. Cette année, il a obtenu la médaille d'argent. C'est également M. BERET Bernard qui a été récompensé pour son travail. Il fut embauché par Monsieur BESOMBES Joseph dans son Entreprise de Transports et fut ensuite au service Monsieur BESOMBES Alain pour qui il travaille encore, puisqu'il vient d'être gratifié de la médaille vermeil. Notre communauté se félicite de ces récompenses et elle présente ses félicitations aux récipiendaires méritants.

POUR L'ABBE VIELMAS, UNE RETRAITE BIEN MERITEE

L'an passé, dans notre bulletin municipal, nous avons retracé les grandes lignes de cette journée qui fit date, tant pour notre curé, l'abbé VIELMAS, que pour les paroissiens de Pexiora et des villages annexes : son jubilé sacerdotal. Pendant plus de trente ans, il a été au service de nos compatriotes, assistant, voire officiant, particulièrement lors des grandes étapes de la vie chrétienne des fidèles. Cette fin d'année a été marquée par un autre jalon tout aussi important, puisque notre curé ayant fait valoir ses droits à la retraite, selon l'expression consacrée, a obtenu l'aval de l'autorité diocésaine. Que nos

concitoyens se rassurent ! Sans parler de faux départ, à la façon de certains artistes du music-hall, nous pouvons affirmer que Monsieur l'abbé VIELMAS restera parmi nous, occupera même le presbytère et apportera même parfois son aide. Il va sans dire que son activité pastorale se limitera à certaines tâches. Nous sommes heureux de son choix ! Les services religieux sont désormais assurés par l'équipe des prêtres de Castelnaudary, à savoir les abbés BONHOURE, DELPECH et GUITARD.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Dans le premier bulletin municipal qui accompagnait la mise en place de la dernière équipe municipale, nous déplorions le décès de M.MESTRE, homme dont le dévouement à notre cité fut exemplaire. La fatalité nous sollicite, à nouveau, au début de ce mandat, pour évoquer brièvement cette figure si attachante de Corinne DOUMENC qui, elle aussi, dans sa tâche de secrétaire, a œuvré avec une conscience aigüe et a lutté, même au plus dur de cette terrible maladie qui devait l'enlever aux siens, avec une pugnacité telle qu'elle

ne peut que susciter notre admiration. Ses qualités humaines ne le cédaient en rien à ses qualités professionnelles, cependant la pauvreté de notre langue ne saurait les cerner à leur juste mesure. D'ailleurs, mieux que des paroles, la présence de cette foule qui avait tenu à lui rendre hommage, lors de la cérémonie religieuse, n'est-ce pas le meilleur témoignage des liens qu'elle a tissés, au cours de ces années trop éphémères, simplement, sans aucune ostentation, avec une efficace authenticité

LES DONNEURS DE SANG

Dans le dernier courrier "Midi Transfusion" - Edition de l'Aude, le rédacteur déplore la diminution des dons constatée dans toute la France. Notre région ne fait pas exception puisque nous avons perdu 50 000 dons en cinq ans soit environ 6% par an ; ainsi on est passé en l'espace de cinq ans de 200 000 dons en 1990 à 150 000 en 1994 ! De quoi inquiéter et interpeller tout un chacun de nous. L'auteur de l'article s'interroge ensuite sur les facteurs de cette situation :

- démobilisation à la suite du "sang contaminé",
- dispositions plus sévères pour assurer la sécurité tant pour le donneur que pour le receveur,
- contre-indications définitives au don (anomalies sérologiques ou hématologiques).

Sans soulever de polémique, nous pouvons néanmoins affirmer que nous vivons un paradoxe puisque,

cette année, le Centre ne s'est déplacé qu'une fois en direction de notre cité, et sur la route du retour après s'être rendu au Lycée J.Durand de Castelnaudary ! Certes, la collecte peut-être dérisoire (entre 15 et 20 flacons), mais ce n'est pas la seule localité dans ce cas. Y aurait-il une question, ici encore, de rentabilité ? Il nous semble que ce n'est pas une bonne politique pour faire évoluer la situation. Nous lançons un vibrant appel à nos concitoyens pour que cette générosité qui ne se dément pas (il suffit de voir les dons faits à l'égard de certaines Associations qui luttent contre diverses maladies) se traduise par une participation plus nombreuse aux collectes que nous ne souhaitons pas exceptionnelles dans notre commune.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET PRINCIPALES DELIBERATIONS

■ **13 Janvier 1995** : - Réaménagement de la cantine scolaire et création d'une 4^{ème} classe : demande de subventions (DGE 2^{ème} part - Conseil Général - Conseil Régional) Engagement de la procédure d'Appel d'offres ouvert. - Réfection installation électrique du Groupe scolaire - Programme quinquennal en faveur de la sécurité des écoles primaires. - Traversée du village : demandes de subventions (DGE 2^{ème} part - Conseil Général) - Voirie Rurale et Communale : demandes de subventions (DGE 2^{ème} part - Conseil Général).

■ **24 Février 1995** : - Décision d'inscrire au budget primitif la quote-part de la commune au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Ouest Audois.

■ **7 Avril 1995** : - Refus de fiscaliser la quote-part du SARPOS. - Renforcement B.T. Poste Communal - Poste Massac - FACE Extension Réseaux BT dans le village - Demande de subvention en capital.

■ **23 Mai 1995** : - Accord pour que "Le Relais des Mousquetaires" approvisionne l'épicerie du village. - Vote du compte administratif 1995. Excédent de clôture : 1 226 736,96 F.

■ **24 Juin 1995** : - Election du Maire : Madame RIVALS Danièle, Election du 1^{er} adjoint : VERDIER Serge, Election du 2^{ème} adjoint : CAUHOPE Marc, Election du 3^{ème} adjoint : CAZENAVE Raymond.

■ **30 Juin 1995** : - Désignation des délégués aux divers Syndicats Intercommunaux dont dépend la commune. - Réalisation d'un prêt de 300 000 au Crédit Agricole pour financer les travaux d'aménagement du Groupe scolaire.

■ **14 Septembre 1995** : - Institution à compter du 1^{er} janvier 96 d'une redevance pour recouvrer la participation du SICTOM de l'Ouest Audois pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères. - Vote d'un dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs.

■ **29 Septembre 1995** : - Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la réfection du réseau eau potable - Entrée Est du village.

■ **27 Octobre 1995** : - Vote du budget supplémentaire.

Montant des dépenses et des recettes de la Section Fonctionnement : 1 914 733 F

Montant des dépenses et des recettes de la Section d'Investissement : 2 875 530 F

- Opération Points Verts menée par le Crédit Agricole.

■ **15 Décembre 1995** : - Convention de réactualisation d'une bibliothèque départementale de l'Aude. Réactualisation des baux à ferme.

PEXIORA

Etat Civil 1995

NAISSANCES :

- LEBRETON Kévin, 07/01/95, CASTELNAUDARY
- M'BARKI Sophia, 07/02/95, CASTELNAUDARY
- GUIRAUD Laura, 01/03/95, CASTELNAUDARY
- PALACIOS Axel, 08/03/95, CARCASSONNE
- DANOUN Hajar, 22/07/95, CASTELNAUDARY
- DANOUN Jawad, 10/10/95, CASTELNAUDARY
- DANOUN Salma Samia, 10/12/95, CASTELNAUDARY

MARIAGES :

- VERDIER Pierre et ALLAL Fatira le 1^{er}/04/95
- EECKOUT Bruno et ALI Nadia le 19/08/95
- LAHEURTE Thierry et TRAN-BA-BAU Rosette le 19/08/95
- MANGIONE Didier et HERAULT Sylvie le 2/09/95
- FREITAS DA SILVA Alvaro et ARMENGAUD Isabelle le 21/10/95

DECES ET INHUMATIONS :

- LIGNIER Charles, le 13/01/95 à CARCASSONNE
- PLANQUES Antoinette, épouse BOURREL, le 15/01/95 à CARCASSONNE
- ASCANI Aldo, le 30/01/95 à PEXIORA
- GASTAUD Jean, le 11/05/95 à PEXIORA
- BOYER Henriette, le 30/08/95 à PEXIORA
- DAGONEAU Corinne, épouse DOUMENC, le 12/11/95 à PEXIORA
- COURTESOLE Francis, le 31/12/95 à TOULOUSE

Que savoir ?

• PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRES
Agents Techniques : Jacky ROUZES,
Gilbert VARILLES, FRAISSE Paul
Agent d'Entretien : Gisèle SUBREVILLE
Agent de Service : Esther CLAUZEL
Agent de Service (C.E.S.) : Bernadette DELBOSC
Agent Technique (C.E.S.) : José PENALVA,
Pascal BESOMBES, Christophe PANONT
Moniteur de Musique : Daniel DUTRECH
Moniteur de Sport : M. COMBES
Professeur d'Anglais : M. SMITH

• PERMANENCE DU SECRETARIAT

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8 h 30 à 12 h
Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h
Téléphone : 68 94 91 51- Fax : 68 94 91 75

• BIBLIOTHEQUE

Le Mardi de 9 h à 10 h

• GARDERIE

de 8 h à 8 h 50 et de 17 h à 18 h 15 ; de 13 h 30 à 13 h 50 (strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

• PERMANENCES DE MADAME LE MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Sur rendez-vous

• SNCF : ARRETS A PEXIORA

Du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)

Direction CARCASSONNE :

• 07h14 • 18 h 13 • 18 h 58 • 20 h 05

Samedis : 07 h 14 • 20 h 13

Dimanches : 14 h 15 • 18 h 13 • 18 h 58

Direction TOULOUSE :

• 06h25 • 06 h 56 • 16 h 59 • 18 h 58

Samedis : 06 h 30

Dimanches : 08 h 30

• LA POSTE :

tél. 68 94 80 30

Receveur : Jean-Marie BRIANE

Heures d'ouverture :

- Du Lundi au Vendredi : de 10 h à 12 h - de 13h30 à 16h30

- Le Samedi : de 8 h 30 à 11 h 30

Départ du courrier :

- La semaine : 15 h 30

- Le Samedi : 10 h 30

• SERVICE DES CARS :

Direction CARCASSONNE :

du Lundi au Samedi (toute l'année) : 6h50 et 19h05

le Mercredi et le Samedi (temps scolaire) : 13h05

le Mercredi (temps scolaire) : 12h50

du Lundi au Vendredi (temps scolaire) : 7h30 et 17h50

Direction TOULOUSE :

du Lundi au Samedi (temps scolaire) : 7h30

le Lundi (toute l'année) : 8h40

jour de la rentrée scolaire : 8h40

du Lundi au Samedi (toute l'année) : 12h10

PEXIORA

Pour vous servir ?

PRESSE - CORRESPONDANTS

La Dépêche - Daniel DUTRECH - Tél : 68 94 93 38
L'Indépendant : Francis GAU - Tél : 68 94 90 60

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

M.S.A. : le premier jeudi de chaque mois de 10 h30 à 11 h30.

Assistante Sociale : Mlle CROS sur rendez-vous au 68 23 55 82

Assistante Sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 68 23 17 46

TRANSPORTEURS

SARL ANDRIEU et Fils (produits pétroliers)

Tél : 68 94 92 24

SARL SERRES Julien - Tél : 68 94 92 01

SERRES Georges - Tél : 68 94 90 37

BESOMBES Alain - Tél : 68 94 91 57

TAPAREL Frères - Tél : 68 94 91 05

PLOMBIERS - ELECTRICIENS

BIASUTTI André - Tél : 68 94 92 01

GUEFFIER Michel - Tél : 68 94 92 24

GUEFFIER Thierry - Tél : 68 94 84 06

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

DAGONEAU Jean - Tél : 68 94 91 46

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

CARRAU René - Tél : 68 94 90 32

CAFÉ-RESTAURANT

Mme DELBOSC

ÉPICERIE - TABAC - JOURNAUX

Mme COFFE - Tél : 68 94 83 70

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves - Tél : 68 94 92 06

COIFFEUR

BERTOCCHI Guy - Coiffure Mixte - Tél : 68 94 83 29

VOLAILLER

MARQUIE Jean - Eleveur Agréé - Tél : 68 94 90 57

HORTICULTURE

SARL HORTICA 11, Le Pountet - Tél : 68 94 91 40

MENUISERIE - ÉBENISTERIE

SARL LA PEXIORANAISE - Tél : 68 94 81 25

INFIRMIERES À DOMICILE

FANDOS Colette - Tél : 68 94 91 59

SABATIE Marie-Pierre - Tél : 68 94 81 25

GIE Infirmier PEXIORA-FANJEAUX-VILLEPINTE

Tél : 68 94 85 70

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

DUTOUYA les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 19h sur rendez-vous

TAXI

LAGISSE Manfred - Tél : 68 94 80 03 (domicile) ;
09 87 23 04 (voiture)

EXPERT AGRICOLE FONCIER

CAHUZAC Noël - Tél : 68 94 93 28

SERVICE DE POMPES FUNÈBRES

Depuis le 10.01.96, le privilège d'exclusivité des concessionnaires est supprimé. Se renseigner à la Mairie.

PAROISSE CATHOLIQUE

Office religieux dominical : 9h45

M. l'Abbé VIELMAS - Tél : 68 94 91 72

Presbytère de Castelnaudary - Tél : 68 23 14 45 ou
68 23 28 07

SERVICES DES URGENCES

Pompiers - Tél : 18

Gendarmerie - Tél : 17

Pompiers de Bram - Tél : 68 76 10 18

Gendarmerie de Castelnaudary - Tél : 68 23 10 70

S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout - Tél : 68 25 85 09
(dépannage gratuit hors propriété).

PEXIORA

8. Pexiora — Grand'Rue
Avenue de Carcassonne



Edition Benazet, à Pexiora